



Gelos, le mars 2020

Gisèle JANVIER, Provisure

Aux parents d'élèves de
2nde et de Première Professionnelle

Et de 2nde Cap



Objet : Dispositifs d'accompagnement pour assurer une continuité pédagogique pendant la période d'éloignement des élèves de l'établissement.

Madame, Monsieur,

Lors de son allocution aux français le 31 mars 2021, le Président de la République a annoncé la fermeture des établissements scolaires à partir du mardi 6 avril 2021, et ce, jusqu'au 2 mai 2021, dans le contexte de l'épidémie COVID 19.

Les élèves vont poursuivre comme l'an passé leurs apprentissages à domicile, avec l'aide et le soutien de leurs professeurs.

La mesure d'éloignement vise à limiter la diffusion de la maladie causée par le Coronavirus. Cette mesure de fermeture ne constitue évidemment pas le début ni la prolongation des vacances scolaires de printemps.

Votre enfant va en effet bénéficier pendant la période d'éloignement de l'établissement d'une continuité pédagogique. **Cette continuité permet de préserver un lien pédagogique entre les professeurs et les élèves, d'entretenir les connaissances déjà acquises et d'en faire acquérir de nouvelles, en gardant les objectifs d'une année scolaire ordinaire.**

Pour votre enfant, la continuité pédagogique se fera **exclusivement par la plateforme Lycée connecté qui vous permettra d'accéder à l'application PRONOTE**. Les identifiants qui permettent d'activer un nouveau code en cas de code perdu ont été remis ce jour à votre enfant, vous les recevrez la même note par mail le mardi 6 avril. Nous vous conseillons d'utiliser les identifiants et codes de votre enfant, la procédure étant plus simple d'accès.

Comme d'habitude, **les cours et les devoirs, complétés pour certains par des fichiers, vont être déposés sur le cahier de texte de Pronote.**

Durant ces quinze jours ce suivi pédagogique est essentiel.
A charge pour vous de vérifier l'implication de votre enfant dans ce schéma scolaire, afin que sa scolarité ne soit pas trop impactée.

En cas de problème de transmission avéré, ou pour toute autre question, vous pourrez contacter par mail le professeur principal (liste transmise par mail mardi) de votre enfant, ainsi que l'équipe de direction sur les boîtes mail suivantes :

- Provisure : gisele.janvier@ac-bordeaux.fr
- Provisure-Adjointe : muriel.guasch-puig@ac-bordeaux.fr
- DDFPT : eric.sartor@ac-bordeaux.fr

Pour information, les PFMP sont maintenues également jusqu'à nouvel ordre. Par ailleurs, pour prendre connaissance des informations importantes relatives à l'évolution de la situation, nous vous demandons de consulter régulièrement le site du lycée. Vous pouvez compter sur la mobilisation et l'engagement de tous, et particulièrement de l'équipe pédagogique de l'établissement pour maintenir durant cette période transitoire une continuité pédagogique de qualité, au service des progrès de tous les élèves.

Gisèle JANVIER
Provisure

Téléphone :
05-59-06-04-44

Fax :
05-59-06-56-21

Mé :
pr.0640026f
@ac-bordeaux.fr

Adresse postale :
25 rue Louis Barthou
64110 Gelos

La Provisure, Gisèle JANVIER

